



Convocation et programme 2020

Genre de service	Tenue / Thème	Date / Heure / Lieu
------------------	---------------	---------------------

Rapports / Séances

Rapport général pour EM, Ofse, tous les SPP, tous les SP	Selon ordre spécial	Jeudi 03 décembre * 19:00 - 20:30
Séance d'Etat-major pour membres de l'Etat-major	Selon ordre du jour	Mardi 03 mars * Mardi 12 mai * Mardi 08 septembre * Mardi 20 octobre * Mardi 24 novembre * chaque fois 14:00 - 16:00
Sapeurs-pompiers professionnel pour Cdt Bat, Cdt Bat rempl, Chef de secteur, Chefs d'équipe, Chefs d'équipes rempl.	Selon ordre du jour	Mardi, 04 février * Mardi, 31 mars * Mardi, 12 mai * Mardi, 18 août * Mardi, 20 octobre * Mardi, 10 novembre * chaque fois 08:00 - 10:00
Compagnie de piquet Section1-3 pour Cdt Cp Piq, Csec et Csec r, Cg, SP Csec et Csec r des sections 4 et 5	Selon ordre spécial	Jeudi 11 juin * 19:00 - 20:30
Rapport de coordination pour Cdt Bat,Cdt Cp Piq, Csec et Csec r, responsable instruction	Tenue de travail	Mardi 18 août * 18:30 - 22:00

Cadres / spécialistes

Exercice cadre pour officiers pour EM, Ofse, Cdt Cp Piq, Csec et Csec r, Sgt SPP	Formation à la conduite d'intervention	Lundi 24 février * 19:00 - 21:30
Exercices cadre pour officiers pour EM, Ofse, Cdt Cp Piq, Csec et Csec r, Sgt SPP	Formation à la conduite d'intervention	Lundi 16 mars * 19:00 - 21:30
Exercice cadre pour officiers pour EM, Ofse, Cdt Cp Piq, Csec et Csec r, Sgt SPP	Formation à la conduite d'intervention	Lundi 21 septembre * 19:00 - 21:30
Exercice cadre pour sous-officiers pour Cg des sections 1-5	Formation à la connaissance de base	Lundi 27 avril * 19:00 - 21:30
Exercice cadre pour sous-officiers pour Cg des sections 1-5	Formation à la connaissance de base	Lundi 19 octobre * 19:00 - 21:30

Cp Piquet sections 1-3

Journée de formation pour Cdt Cp Piq, Csec et Csec r, Cg, SP	Selon ordre spécial	Vendredi 06 mars * 07:30 - 17:00
Journée de formation chauffeurs pour Cdt Cp Piq, Chauffeurs C et C1 118	Selon ordre spécial	Vendredi 15 mai * 07:30 - 17:00
Journée de formation pour Cdt Cp Piq, Csec et Csec r, Cg, SP	Selon ordre spécial	Vendredi 25 septembre * 07:30 - 17:00
Exercices pour les Sp avec convention de type: GP, RP1, RP2 et TP	Selon le plan de service et ordre spécial	chaque 3 ^{ème} mercredi * 19:00 - 21:30 chaque 3 ^{ème} samedi * 08:00 - 11:00

Cp Piquet section 4

Exercice de section pour chaque SP	Organisation 2020 / Niveau de formation des SP	Jeudi 23 janvier ** 19:00 - 21:30
	Formation Exercice PR / Urgence UR	Mardi 11 février ** 19:00 - 21:30
	Lutte contre le feu Déploiement des conduites	Jeudi 19 mars ** 19:00 - 21:30
	Formation AfS Büren a.A.	Jeudi 16 avril ** 19:00 - 21:30 / 22.30
	Service de sauvetage 12 min.	Mardi 12 mai ** 19:00 - 21:30
	Protection respiratoire sauvetage. Service de garde	Jeudi 11 juin ** 19:00 - 21:30
	Sécurité antichute	Mardi 23 juin ** 19:00 - 21:30
	Exercice grand avec section 5	Jeudi 20 août ** 19:00 - 21:30
	Risques naturels Événements naturels	Mardi 08 septembre ** 19:00 - 21:30
	Echelle remorquable Parcours / connaissances locales	Jeudi 22 octobre ** 19:00 - 21:30
	Aide au commandement Conduite des véhicules-SP	Jeudi 10 novembre ** 19:00 - 21:30
	Exercice finale Perspective 2021	Mardi 08 décembre ** 19:00 - 21:30
Conduite véhicules / technique pour Chauffeurs C et C1 118	Selon ordre spécial	Tous les 2 mois ** max. 3 heures
Journée de formation pour Csec et Csec r	Selon ordre spécial	Vendredi 06 mars * 07:30 - 17:00
Journée de formation chauffeurs pour Chauffeurs C et C1 118	Selon ordre spécial	Vendredi 15 mai * 07:30 -17:00
Journée de formation pour Csec et Csec r	Selon ordre spécial	Vendredi 25 septembre * 07:30 - 17:00

Cp Piquet section 5

Exercice de section pour tous les SP	Organisation 2019 / Contrôle du matériel	Lundi 20 janvier *** 19:00 - 21:30
	Formation Exercice PR / Urgence UR	Lundi 03 février *** 19:00 - 21:30
	Lutte contre le feu Déploiement des conduites	Lundi 02 mars *** 19:00 - 21:30
	Formation AfS Büren a.A	Jeudi 16 avril ** 19:00 - 21:30 / 22.30
	Service de sauvetage 12 min.	Lundi 04 mai *** 19:00 - 21:30
	Protection respiratoire sauvetage. Service de garde	Lundi 08 juin *** 19:00 - 21:30
	Sécurité antichute	Lundi 22 juin *** 19:00 - 21:30
	Exercice grand avec section 4	Jeudi 20 août ** 19:00 - 21:30
	Risques naturels Événements naturels	Lundi 14 septembre *** 19:00 - 21:30
	Echelle remorquable Parcours / connaissances locales	Lundi 12 octobre *** 19:00 - 21:30
	Aide au commandement Conduite des véhicules-SP	Lundi 02 novembre *** 19:00 - 21:30
	Exercice finale Perspective 2021	Lundi 07 décembre *** 19:00 - 21:30
Journée de formation pour Csec et Csec r	Selon ordre spécial	Vendredi 06 mars * 07:30 -17:00
Journée de formation pour Csec et Csec r	Selon ordre spécial	Vendredi 25 septembre * 07:30 - 17:00

Jeunes sapeurs-pompiers (14-18 ans)

Exercice avec la section 4 pour les Jsp	Organisation 2020 / Contrôle du matériel	Jeudi 23 janvier ** 19:00 - 21:30
	Lutte contre le feu Déploiement des conduites	Jeudi 19 mars ** 19:00 - 21:30
	Sécurité antichute	Mardi 23 juin ** 19:00 - 21:30
	Risques naturels Événements naturels	Mardi 08 septembre ** 19:00 - 21:30
	Exercice finale Perspective 2021	Mardi 08 décembre ** 19:00 - 21:30
Cours de perfectionnement obligatoire pour tous les Jsp	Selon convocation AIB (FR)	Samedi 04 avril, ou Samedi 12 septembre
	Selon convocation AIB (DE)	Samedi 02 mai, ou Samedi 16 mai

Recrutement

Soirée information Cp Piquet (Sect 1-4) Recrutement Bienne, Nidau, Ipsach	Salle de théorie, 1 ^{er} étage, rue du Chantier 8, Bienne	Mardi 25 août * 19:00 - 20:30
Soirée d'information Jeunes sapeurs-pompiers et parents	Salle de théorie, 1 ^{er} étage, Dr. Schneider-Strasse 92, Nidau	Jeudi 27 août ** 18:30 - 19:30

Manifestation

Fête de l'été Tout le bataillon	Selon ordre spécial	Jeudi 10 septembre

Cp Piquet nouveaux incorporés

Section 1-5 pour tous les nouveaux incorporés	Introduction	Lundi 20 janvier * 19:00 - 21:30
	Service technique	Lundi 27 janvier * 19:00 - 21:30
	Hydrocarbures	Lundi 03 février * 19 :00 - 21:30
	Lutte contre le feu	Mardi 18 février * 19:00 - 21:30
	Service de sauvetage / Caméra / Ventilateur	Mardi 25 février * 19:00 - 21:30
	Exercices avec la section attribuée	Section 4 et 5 dès le 01 ^{er} mars Section 1 - 3 dès le 01 ^{er} avril

Section 1-5 pour les nouveaux incorporés avec protection respiratoire	Parcours avec appareil de la protection respiratoire	Mardi 03 mars * 19:00 - 21:30
--	---	----------------------------------

Section 1-3 pour les incorporés avec contrat GP; RP ou TP	Sauvetage de personnes lors d'accidents	Mardi 17 mars * 19:00 - 21:30
	ABC	Mardi 24 mars * 19:00 - 21:30

Légende: * Caserne, Bienne
 ** Local du feu, Nidau
 *** Local du feu, Douanne

Les rapports et les exercices commencent à l'heure et au lieu mentionné, sauf convocation spéciale.

Pour les activités commandées organisées à Caserne Bienne, un transport en commun est organisé en tenant compte de l'entrée en service suivant:

Section 4: 15 minutes avant le début de l'activité commandée

Section 5: 20 minutes avant le début de l'activité commandée

Si aucune tenue spécifique n'est ordonnée, la tenue complète d'intervention est de vigueur.

Le commandement des pompiers peut ordonner des rapports ou exercices supplémentaires.

Extrait du règlement du corps régional des sapeurs-pompiers de l'agglomération biennoise:

Art. 11 - Obligation; excuses

¹ La fréquentation de tous les exercices est obligatoire.

² Les demandes de dispense doivent être adressées le plus tôt possible au département de l'Administration municipale compétent pour les affaires liées aux sapeurs-pompiers.

³ Sont valables comme motifs d'excuse: maladie et accident / maladie grave ou décès dans la famille / grossesse / absence motivée de la localité / autres motifs importants (p. ex. exercice d'une fonction publique, heures supplémentaires et travail en équipe sur présentation d'un justificatif, absence de la localité pour raisons militaires et professionnelles, vacances, etc.)

⁴ Sur instruction du commandement des sapeurs-pompiers, les exercices qui n'ont pas été accomplis doivent être rattrapés.

Art. 23 - Peines

¹ Quiconque contrevient aux dispositions du présent règlement ou aux prescriptions d'exécution y afférentes est passible d'une amende pouvant atteindre le montant maximal fixé par la Loi sur les communes.

² Les peines prévues à l'article 47ss de la Loi sur la protection contre le feu et les sapeurs-pompiers demeurent applicables.

Pour cette raison, les excuses justifiées seront écrites et déposées au moins 24 heures avant l'activité commandée au commandement des sapeurs- pompiers (SMS non recevable).

Bienne, novembre 2019

Regio Feu Biel/Bienne
Lt col Didier Wicht, Cdt
Rue du Chantier 8
2503 Biel/Bienne
Téléphone 032 326 22 01
sapeurs-pompiers@biel-bienne.ch
www.biel-bienne.ch